



MAIRIE DE CABRIES
Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

DECISION DU MAIRE

Décision n° 2023/034/2265

Objet : Signature d'un avenant n°2 au marché de réhabilitation et rénovation du rez de chaussée de la Mairie centrale de Cabriès

Le maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire, notamment son 4°,

Vu la décision n°2022/045/2149 du 2 mai 2022, attribuant le marché de réhabilitation du rez de chaussée de la Mairie Centrale Lot N°2 « plomberie/électricité » à la SAS SAUGELEC ASSOCIES pour un montant de 25 355.72€ HT,

Vu la décision n°2022/107/2211 du 21 novembre 2022 modifiant les délais d'exécution du lot n°2 en raison des adaptations du planning général de réalisation des travaux,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux complémentaires sur les serrures, les alimentations électriques et les sanitaires,

Considérant que cette modification ne bouleverse pas l'économie générale et porte le montant du marché lot 2 à 25 124.94€ HT (au lieu de 25 355.72€ HT initialement)

DECIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De signer l'avenant n° 2 au marché susvisé avec la société SOGELEC ASSOCIES représentée par Monsieur SIMONETTI Eric, agissant en qualité de Directeur

ARTICLE 2 : Les autres clauses du marché non modifiées par les présents avenants demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes seront prélevées au budget du présent exercice et, éventuellement, des exercices ultérieurs aux crédits prévus à cet effet,

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée aux intervenants et publiée au recueil des actes administratifs ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'État dans le département, et à Monsieur le comptable public, responsable de la trésorerie de Maignane.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et le Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et des Services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution.

ARTICLE 6 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le
Le Maire

21/04/2023

Amapola VENTRON

Accusé de réception en préfecture
13-3-2023 10:09:42
Date de télétransmission : 12/05/2023
Date de réception préfecture : 12/05/2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de Cabriès
Hôtel de ville
Place Ange Estève
13480 Cabriès

B - Identification du titulaire du marché public

SAUGELEC ASSOCIES
15 chemin du Deyme
13570 Barbentane
saugelec@gmail.com
04.90.25.69.40

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Réhabilitation du Rez de chaussée de la Mairie centrale de Cabriès

- Référence du marché public : Marché 22004 Lot 2
- Date de la notification du marché public : 2 mai 2022
- Durée d'exécution du marché public : 4 mois.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 25 355,72 €
 - Montant TTC : 30 246,86 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Adaptations de chantier diverses sur les serrures, les alimentations électriques et les sanitaires.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
MR SIMONETTI ERIC DIRECTEUR	BARBENTANE LE 31/04/2023	SANGELEC ASSOCIÉS Simon du Deyme 13570 Barbentane Tél. 04 90 25 69 40 saugelec@gmail.com Siret : 904 277 944 00016

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Cabriès, le 21 / 06 / 2023

Signature

Mme Le Maire
Amapola VENTRON

